

SOUFFRANCE ANIMALE DANS LE CADRE DE LA CHASSE COMMERCIALE DES PHOQUES AU CANADA

La chasse canadienne au phoque du Groenland est une activité commerciale, qui se déroule dans un esprit de concurrence dans un énorme espace et dans des conditions tout-à-fait imprévisibles. Les nombreux documents sous forme de films vidéos et de rapports vétérinaires démontrent sans équivoque que la chasse commerciale aux phoques du Groenland au Canada est cruelle, et qu'elle n'est pas convenablement réglementée.

Parmi les témoignages vidéos obtenus ces dernières années, on peut voir clairement des bébés phoques, conscients et toujours en vie, empalés et tirés par des crochets en acier, des phoques frappés au moyen d'armes illégales, ainsi que d'autres assommés ou blessés par balle en train d'agoniser pendant de longs moments. Bien que le Règlement sur les mammifères marins exige que les chasseurs s'assurent de la mort de l'animal avant de le dépouiller de sa peau, ils sont peu nombreux à le faire.

Plusieurs rapports vétérinaires récents sur la chasse commerciale aux phoques au Canada font état de la cruauté actuelle inacceptable de cette chasse, et invoquent le besoin d'apporter des améliorations à la mise à mort humaine des animaux, aux règlements et à leur application.

Un rapport vétérinaire publié par l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (AESAs) sur les aspects de bien-être animal dans le cadre de la chasse au phoque en 2008 conclue que :

- dans la pratique, la mise à mort ne réussit pas toujours
- les phoques peuvent subir souffrances et détresse dans le cadre de la chasse commerciale canadienne
- les pêcheurs ne se conforment pas souvent au règlement
- l'affirmation du gouvernement Canadien, qui prétend que 98 % des phoques sont tués sans souffrances, est « scientifiquement inexact ».

Un groupe d'experts vétérinaires constitué en 2005 par le Fonds mondial pour la nature pour examiner la pêche commerciale aux phoques au Canada fait les constats suivants :

- « la nature concurrentielle de la chasse ... engendre un milieu où la vitesse est la règle, et les chasseurs peuvent être enclins à prendre des raccourcis ».
- « Les ressources et capacités nécessaires pour surveiller et faire appliquer les règlements sur la chasse semblent faire défaut au MPO (ministère des Pêches et Océans Canada), surtout au large des côtes de Terre-Neuve (sur le Front) ».

Une étude vétérinaire menée en 2001 concluait que :

- « ... la chasse aux phoques telle que pratiquée aujourd'hui n'est pas conforme aux règlements élémentaires concernant le bien-être des animaux ».
- « il ne fait pas le moindre doute qu'il faut réduire la souffrance et se préoccuper du bien-être de ces animaux en modifiant les règlements actuels et en les faisant mieux respecter ».
- « Nous concluons que la chasse donne lieu à des souffrances considérables et inacceptables ».

L'incapacité, ou l'absence de volonté, des autorités canadiennes de faire respecter les règlements, et celle des chasseurs à s'y plier, ont mené la plupart des observateurs de la chasse à conclure que la chasse commerciale aux phoques canadienne, par nature, demeurera cruelle tant qu'elle continuera.

